

Université Ibn Khaldoun. Tiaret

Grille de classement relative aux stages de perfectionnement à l'étranger et aux participations aux manifestations scientifiques internationales

Catégorie : Etudiants non salariés inscrits en doctorat

A partir de l'exercice 2018



Critères			
Publication Catégorie A	12 pts divisés par le nombre d'auteurs		- La catégorisation des publications est celle mentionnée dans la dernière circulaire relative aux conditions et modalités de soutenance d'une thèse de doctorat. - Les publications internationales Catégorie C sont celles qui répondent aux critères des publications nationales Catégorie C
Publication Catégorie B	09 pts divisés par le nombre d'auteurs		
Publication Catégorie C	06 pts divisés par le nombre d'auteurs		
Publication nationale (Catégorie C)	06 pts divisés par le nombre d'auteurs		- Il n'y a pas de limite sur le nombre des publications. - Affiliation à l'Université de Tiaret est obligatoire.
Communication internationale - avec acte (acte = recueil des résumés publié sur le net)	03 pts		-02 Communications avec actes maximum. - Pour une communication avec acte la note est attribuée seulement à la personne qui a communiqué. - Affiliation Univ-Tiaret est obligatoire. - Un proceeding payant n'est pas acceptable.
- avec proceeding (proceeding = recueil des articles complets publié sur le net)	04 pts		
- avec proceeding couvert par Web of Science et Scopus	06 pts		

Communications nationales	02 pts	- 02 Communications maximum. - La note est attribuée seulement à la personne qui a communiqué. - Affiliation à l'Université de Tiaret est obligatoire
Année d'inscription	2 ^{ème} inscription	02 pts
	3 ^{ème} inscription	05 pts
	4 ^{ème} inscription	03 pts
	5 ^{ème} inscription	02 pts
Participation à l'Organisation des Conférences, séminaires,	02 pts	02 manifestations maximum
Note globale : .		

